

**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Richelieu, tenue le 25 février 2019 à 18h32, à la salle des assemblées du conseil au 200, boulevard Richelieu, à Richelieu, à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères Jo-Ann Quérel et Tania Ann Blanchette et Messieurs les conseillers Stéphane Bérard, Claude Gauthier, Michel Filteau et Bruno Gattuso, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacques Ladouceur.

Madame Ann Tremblay, directrice générale et greffière, assiste également à cette séance.

La directrice générale et greffière fait la lecture de l'avis de convocation aux membres du conseil municipal reçu le 22 février 2019 et les points à l'ordre du jour sont les suivants :

**LECTURE FAITE**

1. Protection des berges de la rivière Richelieu et lutte contre l'érosion : appui au COVABAR ;
2. Embauche d'une greffière ;
3. Octroi de contrat pour l'achat et l'installation de bandes pour la patinoire extérieure du parc Bruno-Roy (TP2019-02) ;
4. Entente intermunicipale pour la gestion du système d'appels automatisé entre la MRC de Rouville et certaines municipalités de la MRC ;
5. Période de questions
6. Levée de la séance

... Soumis aux membres du conseil municipal, protection des berges de la rivière Richelieu et lutte contre l'érosion : appui au COVABAR,

Sur ce :

**19-02-041**

RÉSOLUTION

**1 PROTECTION DES BERGES DE LA RIVIÈRE RICHELIEU ET LUTTE CONTRE L'ÉROSION : APPUI AU COVABAR**

**CONSIDÉRANT** que le *Programme Affluents Maritime* offre un financement à des organismes pour la réalisation de projets issus des plans directeurs de l'eau élaborés par les organismes de bassins versants;

**CONSIDÉRANT** que cette aide financière peut couvrir jusqu'à 75% des coûts admissibles;

**CONSIDÉRANT** que le projet du COVABAR intitulé *Interventions en milieux riverains de la rivière Richelieu et ses principaux tributaires pour la protection des espèces en péril et l'amélioration de la qualité de l'eau*;

**CONSIDÉRANT** que ce projet comporte un volet visant la revégétalisation et l'enrochement d'un site situé sur le territoire de la Ville de Richelieu en bordure de la 1<sup>re</sup> Rue face aux lots 1 811 575, 1 811 565, 1 811 573 et 1 811 572;

**CONSIDÉRANT** que les dépenses liées à ce volet sont estimées à près de 65 000\$;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Richelieu souhaite appuyer financièrement le COVABAR dans la réalisation de ce volet du projet;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Claude Gauthier, appuyé par Monsieur Michel Filteau et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le versement d'une aide financière de 5 000\$ et la fourniture de main-d'œuvre, d'expertise technique, de machinerie ou de matériel divers, à hauteur d'une contribution en nature équivalente à 10 000 \$, selon les modalités de la lettre d'appui du 19 février 2019.

Que la directrice générale soit autorisée, pour et au nom de la Ville, à signer l'autorisation de travaux concernant les lots appartenant la Ville.

Que la contribution de 5 000\$ soit assumée à même le surplus non affecté, poste budgétaire 55-992-10-000.

Adoptée.

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

---

Sylvie Charpentier  
Trésorière

... Soumis aux membres du conseil municipal, embauche d'une greffière,

Sur ce :

**19-02-042**

RÉSOLUTION

### **2. EMBAUCHE D'UNE GREFFIÈRE**

Il est proposé par Monsieur Bruno Gattuso, appuyé par Stéphane Bérard et résolu unanimement que le conseil municipal autorise l'embauche de Madame Julie Lamarche à titre de greffière, et ce, en date du 18 mars 2019.

Que la directrice générale, ou en son absence la directrice générale adjointe, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat ainsi que tous les documents qui pourraient être requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée.

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

---

Sylvie Charpentier  
Trésorière

... Soumis aux membres du conseil municipal, octroi de contrat pour l'achat et l'installation de bandes pour la patinoire extérieure du parc Bruno-Roy (TP2019-02) ,

Sur ce :

**19-02-043**

RÉSOLUTION

### **3. OCTROI DE CONTRAT POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE BANDES POUR LA PATINOIRE EXTÉRIEURE DU PARC BRUNO-ROY (TP2019-02)**

#### **CONSIDÉRANT**

qu'un appel d'offres sur invitation pour l'achat et l'installation de bandes pour la patinoire extérieure du parc Bruno-Roy a été transmis à 4 entreprises;

**CONSIDÉRANT** qu'à la clôture de l'appel d'offres, le 25 février 2019 à neuf heures (9h00), les soumissions suivantes ont été reçues :

<b>NOM DE LA COMPAGNIE</b>	<b>MONTANT AVANT TAXES</b>	<b>CONFORME OU NON CONFORME</b>
Permafib. Inc.	24 899.89\$	O
Onmi-Tech Sports	25 872.98\$	--

**CONSIDÉRANT** la recommandation du 25 février 2019 de Messieurs Yvan Giroux et Alexandre Côté d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Permafib inc. au prix de 24 899.89\$, plus taxes;

En conséquence, il est proposé par Madame Tania Ann Blanchette, appuyé par Monsieur Stéphane Bérard et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la soumission de Parmafib inc. et lui octroie le contrat pour l'achat et l'installation de bandes pour la patinoire extérieure du parc Bruno-Roy (TP2019-02) au prix de 24 899.89 \$, plus taxes.

Que cette dépense soit assumée à même le projet bandes de patinoire permanentes.

Adoptée.

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

\_\_\_\_\_  
Sylvie Charpentier  
Trésorière

... Soumis aux membres du conseil municipal, Entente intermunicipale pour la gestion du système d'appels automatisé entre la MRC de Rouville et certaines municipalités de la MRC,

Sur ce :

**19-02-044**

RÉSOLUTION

#### **4. ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA GESTION DU SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉ ENTRE LA MRC DE ROUVILLE ET CERTAINES MUNICIPALITÉS DE LA MRC**

Il est proposé par Monsieur Claude Gauthier, appuyé par Monsieur Bruno Gattuso et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le maire, ou son absence le maire suppléant et la directrice générale, ou en son absence la directrice générale adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Richelieu, l'Entente intermunicipale pour la gestion du système d'appels automatisé entre la MRC de Rouville et certaines municipalités de la MRC.

Adoptée.

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

\_\_\_\_\_  
Sylvie Charpentier  
Trésorière

**5. Période de questions**

**19-02-045**

RÉSOLUTION

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Madame Jo-Ann Quérel, appuyé par Monsieur Stéphane Bérard et résolu unanimement que la séance soit levée à 18h40 .

Adoptée.

---

Jacques Ladouceur  
Maire

---

Ann Tremblay  
Greffière